

REPRISE OU CRÉATION D'UN LOCAL COMMERCIAL

Demande à adresser à l'Unité Terrasses et Attributs Commerciaux

Par courrier à : Service Occupations commerciales

Hôtel de Ville - 11 boulevard Jean Pain - 38021 Grenoble cedex 1

Par mail à : commerce@grenoble.fr

Par dépôt à l'accueil : 86 rue des Alliés - Grenoble

☎ : 04.76.76.37.75 - du lundi au vendredi (sauf mardi après-midi) 8h30-12h30 / 13h30-16h30

VOTRE DEMANDE CONCERNE UNE :

Reprise d'un local existant Création d'un local commercial (remplir à partir du point 2)

1 - INFORMATIONS SUR LE LOCAL REPRIS

NOM DE L'ENSEIGNE : _____ ACTIVITÉ : _____

NOM ANCIEN GERANT : _____ PROPRIETAIRE : _____

Date de reprise : ____/____/____/

2 - TRAVAUX

Toute installation d'attribut (enseigne, store, spot, porte-menus, chevalet...) doit être validée par la Ville de Grenoble et sera soumise à redevance d'occupation du domaine public.

Toute installation ou modification d'enseigne en façade du local doit faire l'objet d'une demande d'autorisation préalable via le formulaire cerfa n°14798*01 téléchargeable sur www.service-public.fr.

Avez-vous prévu ou déjà effectué des travaux à l'intérieur de l'établissement : oui non

Si oui, contacter le service Sécurité civile au 04 76 76 34 51 pour vérifier les démarches nécessaires

Avez-vous prévu des travaux sur la façade : oui non

Si oui, contacter le service Urbanisme Réglementaire au 04 76 76 39 62 pour vérifier les démarches nécessaires

3 - ATTRIBUTS COMMERCIAUX

Souhaitez-vous conserver les attributs commerciaux présents ? oui non

Souhaitez-vous en ajouter ? oui non

3 - IDENTIFICATION SOCIÉTÉ ET COMMERCE

RAISON SOCIALE : SAS SARL AUTRE : _____

NOM SOCIÉTÉ : _____ NOM ENSEIGNE : _____

N° SIRET : _____

ADRESSE DU LOCAL : _____

ACTIVITÉ EXERCÉE : _____

3 - IDENTIFICATION DEMANDEUR

PROPRIÉTAIRE GERANT AUTRE : _____

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE FACTURATION : _____

CP : _____ VILLE : _____

TEL : _____ MAIL : _____

Afin d'ajuster les éléments de facturation, un état des lieux des attributs existants, à conserver ou à supprimer, sera réalisé par un instructeur de l'Unité Terrasses et Attributs Commerciaux.

Concernant les éléments relevant de la compétence de la Métro, un instructeur est susceptible de vous contacter.

PIECES A JOINDRE A LA PRÉSENTE DEMANDE :

Extrait Kbis de moins de 3 mois

A _____ le :

Signature :